

PRATIQUES DE LA GESTION DES PASSIFS EVENTUELS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Présenté par:
Rodolphe P. BANCE
Consultant

Septembre 2020



PLAN DE PRESENTATION

I-Contexte

II-Type de passifs éventuels dans la région

III-Pratiques de gestion des passifs conditionnels et risques budgétaires: Pratiques et Insuffisances

IV-Recommandations

INTRODUCTION

Dans le cadre du présent atelier, CABRI a commandité une recherche sur les pratiques de la gestion des passifs conditionnels en Afrique de l'Ouest.

En vue de conduire les travaux, un questionnaire a été soumis à des gestionnaires des différents pays de la région. Sur les 15 pays, des informations de huit pays ont été effectivement collectées.

Au regard de la sensibilité des informations pour les gestionnaires, des données ont été gardées anonymes. C'est le lieu de remercier chacun pour la disponibilité et les efforts fournis.

Les résultats permettront à chacun d'apprécier son niveau et performance en la matière et d'apprendre de l'expérience des autres.

I-CONTEXTE

AFRIQUE DE L'OUEST

1. 16 pays dont 15 dans une intégration économique CEDEAO dont 8 pays dans une union monétaire et économique (UEMOA)
2. croissance économique soutenue 5% en moyenne
3. Forte croissance démographique
4. 7 pays fragiles ou affectés par les conflits
5. Ebola et Covid19
6. Instabilité politique et institutionnelle

7. Defis d'investissements socioéconomiques
8. Reprise de l'endettement après les annulations
9. Un recours plus accru aux PPP
10. Un nombre important d'entreprises publiques
11. Mise en œuvre du nouveau cadre harmonisé des finances publiques pour les pays de l'UEMOA
12. Existence de critères de convergence CEDEAO et UEMOA

Situation d'endettement	Pays	Risk of debt Distress
☐ 5 pays a risque de surendettement élevé	Benin	Modéré
☐ 9 pays a risque de surendettement modéré	Burkina Faso	Modéré
☐ 1 pays a risque de surendettement faible	Cap Vert	Élevé
	Cote d'Ivoire	Modéré
	Gambia	Élevé
	Ghana	Élevé
	Guinee	Modéré
	Guinee Bissau	Modéré
	Liberia	Élevé
	Mali	Modéré
	Niger	Modéré
	Nigeria	
	Senegal	Modéré
	Serra Leone	Élevé
	Togo	Modéré

Source: IMF 2020 DSA report

II-TYPE DE PASSIFS EVENTUELS

PASSIFS EVENTUELS EXPLICITES

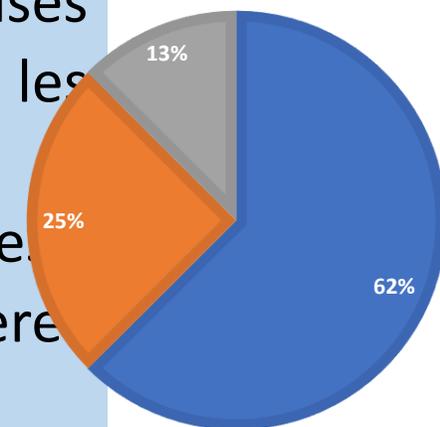
- les garanties pour les prêts et obligations des démembrements de l'État (Collectivité locale et entreprises publiques)
- les garanties et autres engagements PPP
- les risques de dédommagements liés à des contentieux judiciaires de l'Etat

PASSIFS EVENTUELS IMPLICITES

- Défaut de paiement des entreprises publiques et collectivités locales sur les dettes et obligations non garanties
- les passifs des entreprises privatisées
- les faillites des institutions financières notamment microfinance
- les catastrophes et désastre naturel
- les épidémies (Ebola, Covid19)

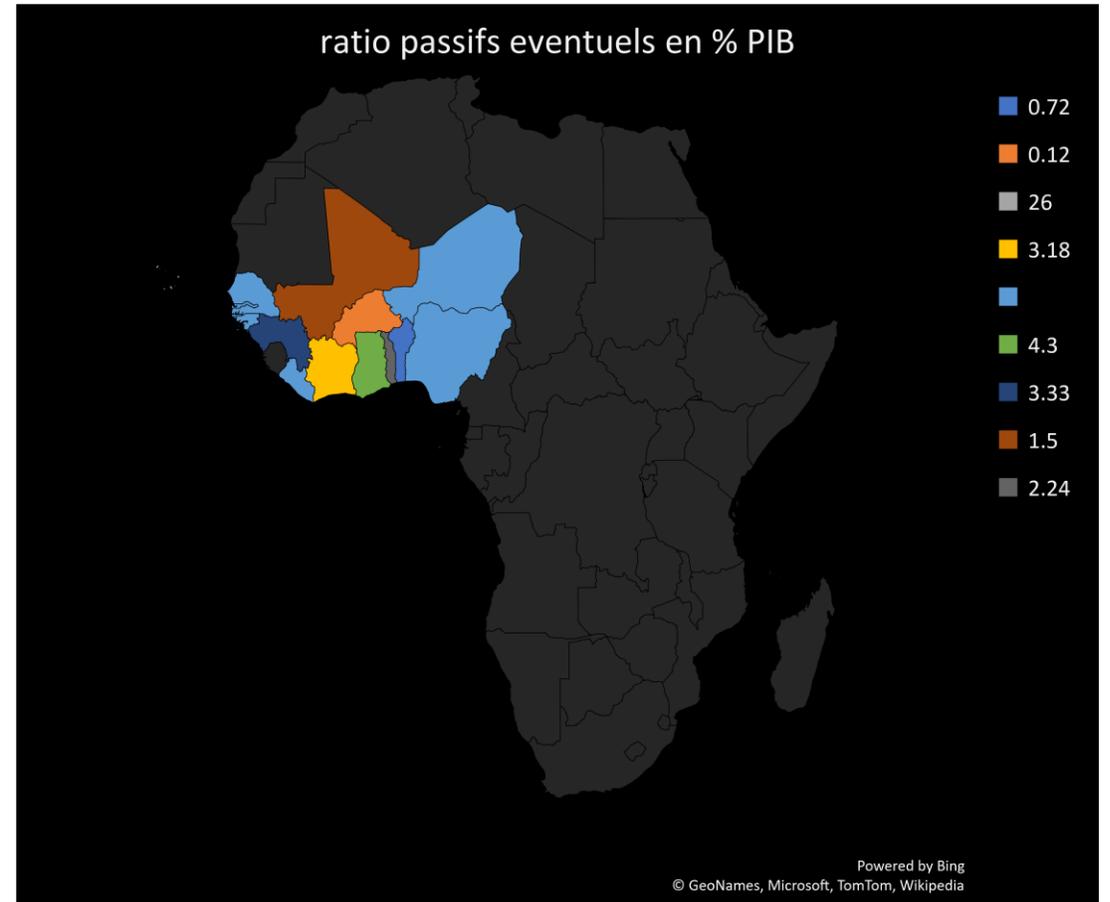
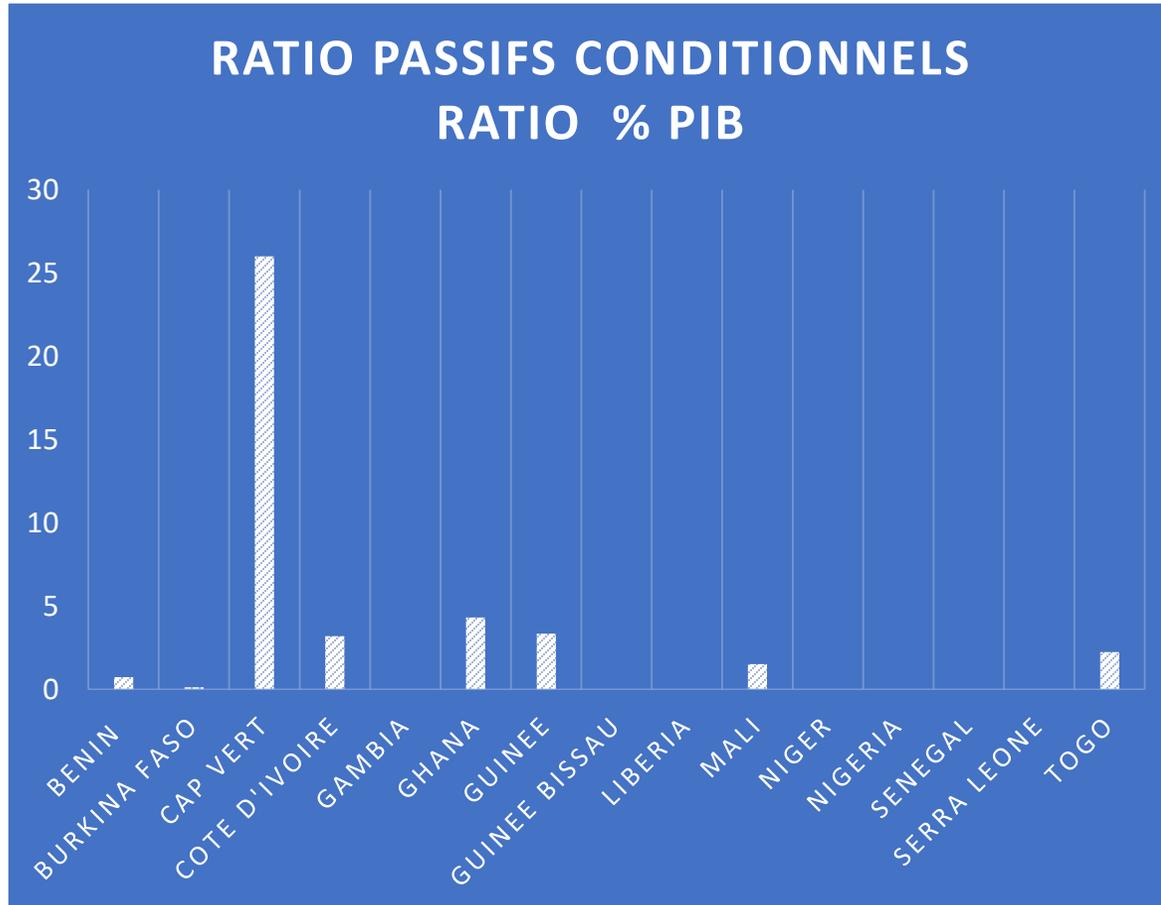
PROPORTION D'IMPORTANCE

■ Tres ■ Moyennement ■ Peu



Les garanties sont considérées comme les plus importantes en fréquence et en proportion.

Niveau des passifs eventuels



Source: Données collectées par pays

Résultats sur les données

Il ressort des recherches que :

- ✓ le niveau des passifs éventuels pour la plupart des pays ayant fournis est inférieur à 4%,
- ✓ un pays a un taux atteignant 26% et présente un risque de surendettement élevé
- ✓ Les données sont souvent indisponibles ou incomplètes pour certains pays.

Les raisons de l'indisponibilité des informations exhaustives ou divulguées sont:

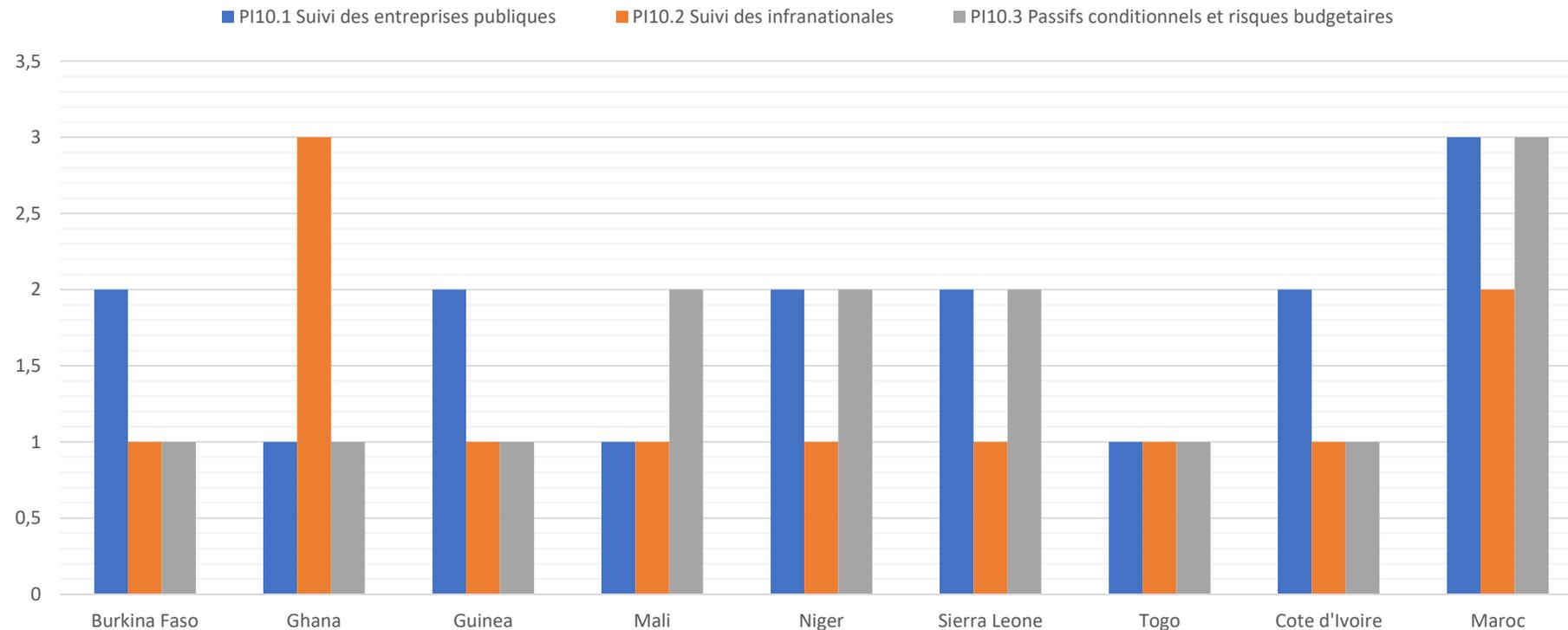
- la sensibilité des informations y relatives pour les gestionnaires ;
- l'indisponibilité des données pour les gestionnaires eux-mêmes liée aux défis de coordination des structures en charge ;
- une non-maîtrise de l'identification, de l'évaluation et de la quantification des passifs ;
- une faible capacité de suivi et de collecte de données ;
- une dissimulation ou sous évaluation des risques de passifs pour ne pas accroître le niveau d'endettement et donc réduire l'accès aux financements concessionnels ou non;
- une faible culture de transparence.

III-LA GESTION DES PASSIFS EVENTUELS: PRATIQUES-FORCES-FAIBLESSES

- *Cadre reglementaire et institutionnel*
- *Suivi des passifs eventuels*
- *Evaluation et quantification des risques*
- *Reporting et comptabilisation*
- *Rapport et publication*
- *Audit et controle externe*

Performance en matière de gestion des passifs eventuels

Note d'evaluation de la gestion des passifs eventuels et autres risques budgetaires par pays



Les performances des pays en matière de gestion des passifs eventuels issues des l'évaluations PEFA: -la plupart des pays ont une note C ou D correspondant a une Moyenne ou faible performance (PI10.3)

Source: Données PEFA

Cadre réglementaire et institutionnel

Pratiques et Forces

- Existence de textes régissant les garanties pour la plupart des pays
- Une prise de conscience accrue
- Le rôle du ministre des finances est affirmé
- Un pays dispose d'un texte plus étendu régissant la gestion des passifs éventuels
- Des pays disposent de services de gestion des passifs éventuels ou risques budgétaires
- Existence d'un comité de suivi des risques budgétaires au Ghana

Limites

- Textes à couverture limitée
- Une majorité de pays ne disposent pas de services de gestion des passifs éventuels ou risques budgétaires
- Plusieurs services gèrent de façon indépendante certains passifs
- Problème de coordination entre structures de gestion des passifs
- Certaines institutions comme le parlement, la cour des comptes ne jouent pas pleinement leur rôle

Suivi des Passifs eventuels: Prevention

Pratiques et Forces

- Procedure et conditions d'octroi des garanties
- Base de donnees de suivi des garanties
- Suivi de la performance entreprises publiques par des services creee a cet effet
- Suivi des PPP par des unites dediees

Limites ou insuffisances

- Non respect des procedures ou conditions
- Non autorisation du parlement pour plusieurs pays
- Base de donnees non exhaustives (dette interieure et exterieure)
- Faible performance de suivi et de gouvernance des entreprises publiques
- Faible performance de suivi des PPP et de leur risque

Facteurs de risques des Entreprises publiques

Avancees

- creation de structure de suivi des passifs conditionnels
- Production des etats financiers
- Creation de comite de suivi
- Un vivier important d'entreprises et d'etablissements publics

Limites ou insuffisances

- Faible revenue face aux defis de demande de services publics
- Faible suivi des entreprises
- Mauvaise gouvernance des entreprises
- L'influence politique, favoritisme,
- Defis de transparence
- Faible redevabilite
- Politique de prix insoutenable
- Accumulation de dettes sociales et fiscales
- Faible capacite des EEP
- Etude de faibsabilite et viabilite des projets
- Mauvaises executions des operations financieres

Evaluation des Passifs eventuels

Pratiques et Forces

- Utilisation de l'AVD prenant en compte les dettes des entreprises publiques pour évaluer le risque pour certains pays
- Quelques pays utilisent les outils d'analyse et d'évaluation des risques de passifs eventuels notamment le risque de credit pour les garanties et le PFRAM pour les PPP ou la matrice des risques PPP

Limites ou insuffisances

- Une majorite n'utilise pas des outils d'analyse et de quantification des risques de passifs eventuels
- L'AVD ne couvrent pas les passifs eventuels ou garanties pour plusieurs pays
- Un besoin de renforcement de capacites est manifeste par tous les gestionnaires

Reporting et comptabilisation

Pratiques et Forces

- Les reformes relatives a la comptabilite patrimoniale est en cours et prend en compte les garanties dans le bilan d'ouverture

Limites ou insuffisances

- La plupart des pays n'applique pas la comptabilite patrimoniale
- l'identification et la quantification des risques de passifs ne sont pas realisees
- La comptabilisation des passifs conformement aux normes comptables n'est pas operee pour beaucoup

Rapport et publication

Pratiques et Forces

- Adoption du code de transparence
- Deux pays produisent et publient un rapport sur les passifs eventuels et risques budgetaires
- Certains pays font l'analyse des risques budgetaires dans les rapports ou documents budgetaires
- D'autres pays le relatent dans leur rapport sur la dette publique pour les garanties

Limites ou insuffisances

- Faible production de rapport specifique sur les passifs eventuels et risques budgetaires
- Inaccessibilite des informations sur les passifs eventuels
- Faible publication des informations sur les contrats de garanties et PPP

Audit et controle externe

Pratiques et Forces

- Existence de textes affirmant le controle externe

Limites ou insuffisances

- faible exercice du controle externe des cours de comptes et autres autorites de controle
- Faible capacite des entites
- Absence de priorite sur les passifs eventuels

Le contrôle externe
n'est pas exercé
dans 75 % des pays

IV-Recommandations

Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel

- prendre en compte et de façon précise la question des passifs éventuels dans les textes nationaux et régionaux ;
- créer une entité de suivi et de coordination de la gestion des risques budgétaires y compris les passifs éventuels ;
- mettre en place un comité interministériel de suivi des risques budgétaires présidé au plus haut niveau ;
- Instituer un critère relatif à la gestion des passifs conditionnels au niveau communautaire ;
- élaborer un plan d'actions d'amélioration de la gestion des passifs éventuels ;
- élaborer un guide de gestion ou d'analyse des risques budgétaires (passifs conditionnels)
- soumettre à adoption au parlement le plafond des garanties à octroyer.
- Instaurer une culture d'exercice de simulation ou de test de chocs sur les passifs éventuels et risques budgétaires pour gérer l'incertitude

Reforme des pratiques de gestion des passifs éventuels

- créer une base de données centrale de suivi des passifs éventuels ;
- instituer une culture de test de sensibilité liée à la réalisation des passifs éventuels ;
- intégrer les garanties et dettes internes et externes des EP dans l'Analyse de viabilité ;
- analyser et quantifier le risque en utilisant les modèles statistiques et économétriques et autres outils ;
- Elaborer des plans de prévention et de mitigation
- comptabiliser les garanties et les risques à forte probabilité dans le cadre de la comptabilité patrimoniale ;
- exercer l'audit et le contrôle externe sur la gestion des passifs conditionnels ;
- Produire et publier un rapport périodique sur les passifs éventuels

Recommandations Suite

Renforcement du suivi et gestion des entreprises publiques et des PPP

- renforcer le suivi des entreprises publiques en instituant la redevabilité, la production et diffusion de rapport de suivi et de performance, un tableau de bord des performances financières, l'audit périodique;
- renforcer le suivi des PPP à travers une structure de coordination, le renforcement de ses capacités et la transparence sur les contrats PPP;
- Evaluer la performance et risque des projets PPP
- réaliser un audit et inventaire de la dette (interne et externe) des entreprises publiques pour une consolidation

Renforcement des capacités des acteurs

- renforcer les capacités des managers par la formation et les séjours d'expériences ;
- réaliser des actions de partages d'expériences (atelier, séminaires)
- mener un plaidoyer et une sensibilisation pour une prise de conscience ;
- Former les gestionnaires des entreprises publiques sur la gestion de leur dette et viabilité de leur finance ;
- organiser des ateliers et échanges sur le sujet ;
- impliquer la société civile dans les débats sur la question pour une prise de conscience citoyenne ;
- impliquer les corps de contrôle et le parlement dans les discussions sur les passifs éventuels.

Merci pour votre
aimable attention,
partage et
contribution

CABRI 

CONNECT • SHARE • REFORM